

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Acte d’engagement**  **Numéro du lot : 7**   |  |  | | --- | --- | | **No du marché** |  | | |
| **Objet** | **Location de bungalows, bases de vie mobiles, cabines de toilettes autonomes (chimiques et sèches) et leurs services associés pour la région Nouvelle Aquitaine**  **Lot 7 : Toilettes autonomes chimiques et sèches pour les départements 24, 33, 40, 47, 64** |
| **Titulaire** |  |
| **Montant** | **Montant minimum sur la durée totale du marché : 0 € HT**  **Montant maximum sur la durée totale du marché : 300 000,00 € HT** |
| **Durée** | **Voir article 7** |
| **Direction** | **Nouvelle Aquitaine et Outre-Mer (NAOM) :** |
|  | |
| **Type juridique**  Accord-cadre multi-attributaires (articles L.2125-1 alinéa 1, R.2121-8, R.2162-1,R.2162-2 alinéa 2, R.2162-4 alinéa 1, R.2162-5 à R.2162-6 du Code de la commande publique) s’exécutant par l’émission de bons de commande (articles R.2162-13, R.2162-14 du Code de la commande publique). | |
| Type de procédure Appel d’offres ouvert passé en application des articles L2124-1 à L.2124-2, R.2124-1 à R.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique Pouvoir adjudicateur Institut national de recherches archéologiques préventives Qualification Établissement public à caractère administratif régi par l’article R545-24 et suivants du Code du patrimoine, tel que modifié par le décret n°2016-1126 du 11 août 2016. Adresse 121, rue d’Alesia CS 20007 Paris 75014 Autorité compétente : Le président de l’Institut national de recherches archéologiques préventives nommé par décret du 8 janvier 2024. **Désignation et adresse de la personne habilitée à donner les renseignements prévus par les articles R.2191-60 à R.2191-61 du code de la commande publique** : La chef du service de la politique des achats, des marchés publics et de la relation client de l’Institut national de recherches archéologiques préventives Comptable assignataire : L’agent comptable de l’Institut national de recherches archéologiques préventives- 121, rue d’Alésia - CS 20007 -75 685 Paris cedex 14Tel : 01 40 08 80 00 | |

**1. – Engagement du candidat**

*(Le présent document concerne un candidat ou un groupement constitué de plusieurs fournisseurs (dans ce cas compléter les informations sur le(s) membre(s) du groupement)*

Je soussigné,

agissant en qualité de :

au nom et pour le compte de la société :

ayant son siège social à :

Forme juridique :

et immatriculée :

* au Registre du commerce et des sociétés de :
* sous le numéro :
* à l'INSEE sous le n° SIRET :
* Code APE :
* Numéro de TVA intra-communautaire :

- M’ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessous, à exécuter les prestations décrites au cahier des clauses techniques particulières, ainsi que l’ensemble des documents qui y sont mentionnés dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m’est notifiée dans un délai de **6 (six) mois** à compter de la date de signature par mes soins du présent acte d'engagement.

- NOUS ENGAGEONS sans réserve en tant que

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  | groupement solidaire |
|  | groupement conjoint |

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessous, à exécuter les prestations décrites au cahier des clauses techniques particulières, ainsi que l’ensemble des documents qui y sont mentionnés dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **6 (six) mois** à compter de la date de signature par nos soins du présent acte d'engagement.

La société ……………………………………agissant en tant que mandataire solidaire

**2. – Objet du marché**

Le présent marché a pour objet la location de bungalows fixes équipés de containers et de sanitaires autonomes ou raccordables, de cabines de toilettes autonomes (sèches et chimiques), de bases de vie mobiles, le tout comprenant l’ensemble des services associés et les transferts de ces matériels sur les chantiers archéologiques de l’Inrap.

Le présent acte d’engagement concerne le lot 7.

Lot 7 : Toilettes autonomes chimiques et sèches pour les départements 24, 33, 40, 47, 64

**3. – Montant du marché**

Le marché est un accord-cadre multi-attributaire s’exécutant par émission de bons de commande.

Les montant sont les suivants :

Montant minimum sur la durée totale du marché : 0 € HT

Montant maximum sur la durée totale du marché : 300 000,00 € HT.

En tout état de cause le montant maximal n’engage pas la personne publique.

(*Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser*.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres**  **du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**4. – Compte à créditer**

En cas de Titulaire unique

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit au compte spécial :

En cas du titulaire unique :

Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Numéro de compte :

Code banque :

Code guichet :

Clé RIB :

IBAN :

BIC :

*Relevé d’identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d’engagement*

En cas de groupement,

En cas de groupement, le paiement est effectué sur *(case à cocher par le candidat)* :

|  |  |
| --- | --- |
|  | un compte unique ouvert au nom du mandataire |

Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Numéro de compte :

Code banque :

Code guichet :

Clé RIB :

IBAN :

BIC :

*Relevé d’identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d’engagement*

|  |  |
| --- | --- |
|  | Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées au point 3 du présent acte d’engagement |

*(Relevé(s) d’identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d’engagement)*

Cotraitant 1

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : ........................................................................

Domiciliation : ............................................................................................

Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_

IBAN : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Relevé d’identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d’engagement*

Cotraitant 2

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : ........................................................................

Domiciliation : ............................................................................................

Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_

IBAN : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Relevé d’identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d’engagement*

Cotraitant 3 \*

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes : ........................................................................

Domiciliation : ............................................................................................

Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_

IBAN : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_

BIC : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Relevé d’identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d’engagement*

\*S’il y a plus de 3 cotraitants dans le groupement, il appartient au candidat de dupliquer le paragraphe précédent en autant de cotraitant.

Le comptable assignataire des paiements est l’agent comptable de l’Institut national de recherches archéologiques préventives – 121, rue d’Alésia – CS 20007- 75685 cedex 14

**5. – Mode de règlement**

Par virement

**6. – Avance**

Le titulaire accepte l’avance (à cocher par le candidat) : oui □ non □

### 7. – Durée d’exécution

Le marché prend effet à compter de sa date de notification et reste en vigueur pendant 12 mois.

A la date anniversaire du marché, il est ensuite éventuellement reconductible de façon tacite 3 fois pour une durée de 12 mois, sans que sa durée totale puisse excéder 48 mois.

### 8. – Pièces constitutives du marché

La signature du présent acte d’engagement emporte acceptation des pièces constitutives du marché mentionnées ci-dessous par ordre de priorité décroissant :

* L’acte d'engagement (AE) et son annexe, le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
* Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) dont l'exemplaire original conservé par l’Inrap fait seul foi ;
* Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes, dont l’exemplaire original conservé par l’Inrap fait seul foi ;
* Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-FCS), en vigueur à la date prévue pour la remise des offres, complété par des dispositions du CCAP ;
* L’offre technique du titulaire et ses annexes. Il est précisé que les conditions générales de vente du titulaire ne sont pas applicables au titre du présent marché.

J’affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie à leurs torts exclusifs, que la société pour le compte de laquelle j’interviens, ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.

Fait en un seul original pour valoir acte d'engagement (1)

A , le

Pour la société

Le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel auprès du ministère de la culture

Avis/Visa n°

A Paris, le

**Pour l’Inrap :**

**La présente offre est acceptée en tant que titulaire de rang n°** (à compléter par l’Inrap)**:**

**Pour :**

**- L’offre de base sans prestations supplémentaires éventuelles** : oui □ non □ (à cocher par l’Inrap)

**- L’offre de base avec**(à cocher par l’Inrap) :

* + **PSE 1 :**
  + **PSE 2 :**
  + **PSE 3 :**

A Paris, le

1. Dater, faire précéder la signature de la personne habilitée à engager la société de la mention "lu et approuvé" et apposer le cachet social. En cas de groupement, le présent acte d’engagement est signé soit par l’ensemble des entreprises groupées, soit par le seul mandataire, qui doit alors joindre les habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.

REÇU NOTIFICATION DU MARCHE LE :

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 